

Formation à la conduite selon la recommandation R486A^{R486}

Catégories : A - B - C . Niveau : Débutant OU Expérimenté OU Recyclage (+ Port du harnais)

Présentiel - Synchron

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité et connaître les informations relatives au port des EPI contre les chutes de hauteur adaptés à l'exploitation des PEMP. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de la nacelle concernée en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite en sécurité des P.E.M.P. d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée.

Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998. Rappel du contexte réglementaire : Tout travailleur amené à utiliser une PLATE-FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998. Le respect de ces prescriptions impose donc : que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la nacelle concernée, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire, que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée, que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation, que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour la nacelle concernée.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler une Plateforme élévatrice mobile de personnel



Pré Requis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
Posséder les aptitudes médicales requises.
Comprendre les instructions en langue française.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaissances Théoriques : Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation. Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Connaître les informations relatives au port des EPI contre les chutes de hauteur.

Connaissances Pratiques : Avoir les compétences nécessaires à la conduite de la nacelle concernée en situation de travail.

Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur avec une nacelle.

Vérifier, régler et entretenir son harnais de sécurité.



Blocs de Compétences

FORMATION THEORIQUE

- Connaissances générales Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP
- Port du harnais
- 1. Contexte réglementaire et législatif des travaux en hauteur
- 2. Les EPC Equipements de protection collective contre les chutes
- 3. Le contrôle des EPI

FORMATION PRATIQUE

- Port du harnais
- Analyse d'Adéquation
- 1. Vérification de la présence et l'état de l'ancrage
- 2. Consultation de la notice
- 3. Identifier les caractéristiques des EPI anti-chutes
- 4. Choisir les EPI adaptés pour l'utilisation en PEMP
- 5. Port des EPI de base (casque avec jugulaire, chaussures, gants...)
- Vérification et Port du harnais
- 1. Identifier les points de contrôle sur son matériel
- 2. Ajuster le harnais à sa taille
- 3. Citer les critères de mise au rebus
- 4. Expliquer les règles d'entretien et de stockage
- 5. Réaliser la connexion à l'ancrage identifié dans le panier
- 6. Vérifier la connexion de l'ensemble des connecteurs
- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manoeuvre
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

EVALUATIONS : TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE

Méthodes mobilisées

Formation en présentiel

Alternances d'apports théoriques et pratiques adaptés à la formation des adultes

Organisation par ateliers pédagogiques.

Apprentissage complémentaire via notre plate-forme E-Learning.

Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R486.

Lieu de formation : selon le choix du client, soit au sein d'une agence ou les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Méthodes et modalités d'évaluation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié. Les agences exclusivement référencées sur L'INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées. Évaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

 **Durée**
21.00 Heures **3** Jours

Effectif
Dépendant du nombre et du type de categories.

 **Tarifs**
[Nous consulter](#)



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr